



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 10 juin 2025

Fonds d'amorçage : un soutien renforcé aux collectivités après le passage du cyclone Chido

À la suite du cyclone Chido, qui a frappé Mayotte en décembre 2024, l'État a engagé une mobilisation exceptionnelle pour soutenir les collectivités locales dans leurs actions de réponse et de reconstruction.

Dans ce cadre, une enveloppe de 100 millions d'euros a été octroyée à Mayotte pour amorcer la reconstruction. Le préfet de Mayotte a signé les premiers arrêtés d'attribution de subvention, pour un montant total de 13 millions d'euros. Une nouvelle vague de dossiers est en finalisation d'instruction pour poursuivre la démarche d'accompagnement.

Ces financements permettront notamment aux collectivités d'honorer les prestations réalisées en urgence par les acteurs mobilisés dans les jours ayant suivi le cyclone, qu'il s'agisse de la remise en état des voiries, de la collecte et du traitement des déchets, ou de la sécurisation des infrastructures publiques.

Ils contribueront également à relancer des projets de moyen et long terme dans les domaines de l'aménagement urbain, de la résilience des équipements, de la gestion des déchets et de la transition écologique.

L'État reste pleinement mobilisé aux côtés des collectivités locales, pour faire face aux impacts du cyclone et poursuivre le développement du territoire, ensemble.